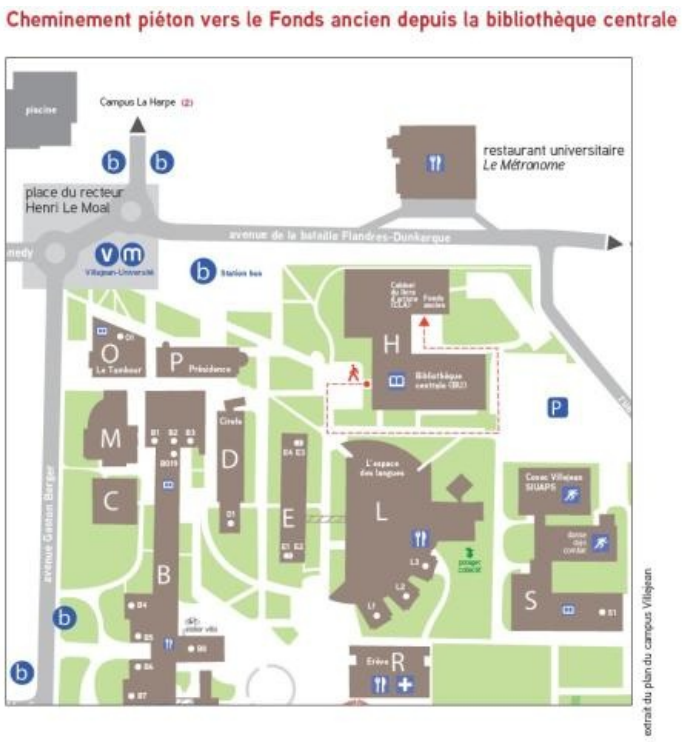
# Organiser une visite au fonds ancien

***Le fonds ancien de la BU de Rennes 2** contient des documents uniques que nous sommes heureux de mettre à votre disposition. Illustrant l'histoire de l'imprimerie, de la reliure, de la littérature, des sciences et des idées, ils sont fragiles et nécessitent un traitement particulier. Pour cette raison, ils sont conservés à part et leur consultation a lieu sur place.*

## Accès




Cheminement vers le fonds ancien

## Venir avec un groupe

Nous vous proposons des visites et ateliers d'initiation aux documents anciens. Les thèmes peuvent être adaptés à vos cours. Chaque année, nous organisons aussi une exposition en collaboration avec un enseignant et un groupe d'étudiants, qui s'initient ainsi à la médiation culturelle et scientifique.

Pour toute demande d'information, merci de nous contacter: bu-patrimoine [at] univ-rennes2.fr (bu-patrimoine[at]univ-rennes2[dot]fr)

## Comment trouver votre document?

Les ouvrages du fonds ancien sont répertoriés dans le catalogue général de la bibliothèque. Si vous obtenez trop de résultats qui ne sont pas pertinents, vous pouvez affiner votre recherche en ajoutant le filtre « Type de ressource = Livres anciens » ou « Localisation (salle) = Fonds patrimoniaux » dans le menu de gauche. D'autres filtrages sont possibles : par exemple, année de publication ou langue.

Une fois sur place, vous pourrez vous faire aider dans vos recherches.

Pour chaque ouvrage que vous voudrez consulter, nous vous demanderons de remplir le plus complètement et le plus lisiblement possible une « Demande de consultation ». Nous vérifierons auparavant avec vous qu'il n'existe pas de copie numérique du document recherché, auquel cas il vous serait demandé de privilégier la version numérisée (Bibliothèque numérique de Rennes 2, Gallica, Europeana, Internet Archive...).
Dans certains cas, nous nous réservons le droit de refuser la consultation pour la préservation des documents trop fragiles ou en mauvais état.

## Comment obtenir une reproduction?

- ***Pour votre usage personnel***

Si l'état du document le permet, et sous réserve que cela n'implique pas des manipulations susceptibles de l'endommager, nous vous autorisons à prendre des photos sans flash.

- ***Pour une publication (article, ouvrage imprimé ou site internet)***

Vous pouvez utiliser des photos que vous aurez faites vous-mêmes, mais nous vous demandons :

1. De nous en informer (titre de la publication à paraître, ou adresse URL du site internet, et date prévue de parution)
2. De mentionner obligatoirement dans la publication, à côté de la photo, la provenance de l'ouvrage photographié, sa cote, et le numéro du feuillet ou de la page concernés.

*Exemple* : Bibliothèque universitaire de Rennes 2, cote 51 227, p. 400
*ou* : BU Rennes 2, cote 51 227, p. 400

*Attention : toute publication qui enfreindrait des droits d'auteur n'engage que vous.*

Nous disposons également d'un petit scanner et pouvons vous fournir les images numériques des pages que vous nous demanderez, dans la limite d'un nombre raisonnable.

NB - Environ 150 ouvrages bretons et celtiques de nos collections ont été numérisés. Ils sont accessibles en ligne et vous pouvez les télécharger.

## Les règles d'or du lecteur de livre ancien

Les documents anciens et patrimoniaux ont traversé les siècles pour nous offrir toutes sortes de témoignages... Nous leur devons de les manipuler avec le plus grand soin :

- Avant de les toucher, assurez-vous d'avoir les mains propres
- Pour prendre des notes, utilisez un crayon à papier
- Lorsque vous ouvrez un livre ou le refermez, soyez respectueux de sa reliure
- Utilisez les lutrins mis à votre disposition dans la salle
- Ne vous appuyez jamais sur un livre
- Ne vous en servez pas comme d'un « sous-main » pour écrire
- Veillez à ne pas en corner ni plier les pages
- Sont proscrits : stylos, stylos-plume, encres, colles, ciseaux, trombones, agrafeuses, élastiques
- Et aussi : nourriture, bouteilles d'eau et autres boissons

Contact
Caroline Chevallier
Responsable du Fonds ancien
bu-patrimoine@univ-rennes2.fr
02 99 14 12 08
Horaires

**Septembre 2026 - Juin 2027**
Lundi 14-17h
Mardi 14-17h
Mercredi 14-17h
Jeudi 14h-17h
Vendredi 14-17h (*fermé les 20 et 27 novembre*)
**Sur rendez-vous en dehors de ces horaires**

**Visites thématiques 2026**
Chaque mois à 17h00:
Mercredi 23 septembre : *Eaux*
Mardi 20 octobre : ANNULE *Exotisme et voyages*
Jeudi 19 novembre : ANNULE *Amours*
Mardi 8 décembre : *Animaux*

Entrée libre

Accès

**BU Centrale (bât. H), rez-de-jardin**
**Télécharger le plan**
Ouvert à tout public sur présentation d'une carte d'étudiant ou pièce d'identité.

Accès PMR : merci de vous présenter à l'accueil de la BU centrale.

Groupes et visites personnalisées

Pour une visite de groupe adaptée à votre enseignement, une visite officielle, ou pour une aide personnalisée, nous contacter.

A votre disposition sur place

Vous trouverez des prises électriques pour votre ordinateur et un accès wifi.